

Savoir Polaire Canada

2020-2021

Plan ministériel

L'honorable Dan Vandal, c.p., député
Ministre des Affaires du Nord

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le président-directeur général de Savoir polaire Canada, 2020

Plan ministériel 2020-2021
Catalogue N° R101-4E-PDF
ISSN 2371-7122

Savoir Polaire Canada : <https://www.canada.ca/fr/savoir-polaire.html>
Renseignements : info@POLAIRE.gc.ca

This publication is also available in English

Table des matières

De la part du ministre	1
De la part du président et directeur général	3
Aperçu de nos plans.....	5
Responsabilités essentielles : résultats et ressources prévus et principaux risques	8
Sciences et savoir polaires.....	8
Services internes : résultats prévus	17
Dépenses et ressources humaines	19
Dépenses prévues	19
Ressources humaines prévues	21
Budget des dépenses par crédit voté	21
État des résultats condensé prospectif	21
Renseignements ministériels.....	23
Profil organisationnel	23
Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités	23
Contexte opérationnel.....	23
Cadre de présentation de rapports.....	23
Renseignements connexes sur le répertoire des programmes.....	25
Tableaux de renseignements supplémentaires.....	25
Dépenses fiscales fédérales	25
Coordonnées de l'organisation.....	25
Annexe : définitions.....	27
Notes en fin d'ouvrage	31

De la part du ministre

Le Plan ministériel de 2020-2021 de Savoir Polaire Canada (POLAIRE) décrit les activités que l'organisation prévoit réaliser et les résultats que nous cherchons à atteindre au cours de l'exercice financier en cours.

POLAIRE exploite le campus de la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique (SCREA) à Cambridge Bay, au Nunavut, un centre de renommée internationale en matière de sciences et de technologie dans le Nord canadien. POLAIRE réalise et soutient divers projets de recherches scientifiques, notamment la surveillance environnementale, la collecte de renseignements de base connexes, ainsi que la mise à l'essai et l'adaptation de technologies afin de contribuer aux efforts visant à trouver des solutions aux changements climatiques et de renforcer la résilience des collectivités nordiques. POLAIRE veille à ce que la recherche scientifique et le savoir autochtone éclairent la prise de décisions dans le Nord afin d'appuyer la gérance environnementale, le développement durable et la création d'emplois.

POLAIRE mise également sur la mobilisation des connaissances, la sensibilisation et le renforcement des capacités. L'engagement avec les organisations et les gouvernements autochtones du Nord ainsi qu'avec d'autres personnes et organisations du milieu des sciences polaires du Canada et de l'étranger fait et continuera de faire partie intégrante des activités de POLAIRE. Cela permettra de mieux faire connaître le mandat, les programmes et les possibilités de collaboration de POLAIRE.

Le gouvernement du Canada est résolu à renouveler la relation entre le Canada et les peuples autochtones, à trouver des solutions aux changements climatiques, à faire la promotion du développement économique et à créer des emplois pour la classe moyenne. POLAIRE fait de grands progrès à l'égard de ces grandes priorités dans le Nord, tout en renforçant le leadership du Canada dans le domaine des sciences et de la technologie partout dans le monde.

Je suis fier de compter cette organisation dans mon portefeuille et j'ai hâte de la voir remplir son mandat, qui suscite beaucoup d'enthousiasme.

L'honorable Dan Vandal, c.p., député, ministre des Affaires du Nord



De la part du président et directeur général

Depuis sa création le 1^{er} juin 2015, POLAIRE a fait d'importants progrès vers l'établissement de son administration centrale au campus de la SCREA à Cambridge Bay, au Nunavut.

Notre équipe de sciences et technologie continue d'approfondir nos connaissances de base sur les écosystèmes nordiques et les effets de l'évolution des glaces, du pergélisol et de la neige, de diriger la recherche sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables et de forger des partenariats visant à améliorer la conception et la construction des infrastructures nordiques. Ces partenariats de recherche pluriannuels continuent de faire avancer les connaissances et d'accroître le mieux-être communautaire et environnemental à mesure que progressent les projets.



POLAIRE joue un rôle d'intermédiaire en renforçant les liens entre les ministères et les organismes canadiens à vocation scientifique, les organisations autochtones et du Nord, le milieu universitaire, l'industrie et le secteur privé, au Canada et à l'étranger. Sous la supervision de son conseil d'administration, POLAIRE a élaboré un cadre des sciences et de la technologie pour 2020-2025, et un plan stratégique plus vaste à l'échelle de l'organisme pour orienter le financement, les programmes et les activités futurs conformément aux priorités du gouvernement du Canada. Les commentaires découlant de la mise à contribution des gens du Nord, y compris les Autochtones, et des consultations auprès des autres Canadiens, ainsi que ceux issus des consultations entreprises pour éclairer le Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord du Canada ont eu une importance critique dans l'élaboration de ces plans.

Notre équipe chargée de la gestion du savoir et de la mobilisation a réussi à sensibiliser davantage le public à la recherche dans l'Arctique et l'Antarctique et continue d'établir des partenariats en vue de renforcer et d'exploiter les résultats de la recherche polaire en élaborant des produits qui informent les décideurs et appuient l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes. Elle renforce également la capacité de recherche du Canada dans le Nord en appuyant les possibilités qui renforcent le leadership du Nord et des Autochtones en matière de recherche, en faisant participer les jeunes au dialogue scientifique et en appuyant la prochaine génération de chercheurs polaires au moyen d'initiatives de formation et d'emplois pour les étudiants. POLAIRE continuera de s'associer à d'autres organismes fédéraux dans le but d'atteindre les priorités du gouvernement du Canada dans divers domaines comme les changements climatiques, la gérance de l'environnement et les données ouvertes, tant au Canada qu'à l'étranger. De plus, POLAIRE continuera de consulter les collectivités autochtones et du Nord dans le but d'harmoniser ses priorités à leurs besoins et de veiller à l'intégration respectueuse et collaborative des connaissances autochtones dans ses travaux de recherche.

À la base de tous les travaux de POLAIRE et au cœur de ses efforts de recrutement et de formation se trouve notre engagement à travailler en vue d'accroître la représentation des Inuits du Nunavut employés par POLAIRE, conformément aux obligations fédérales en vertu de

l'article 23 de l'Accord du Nunavut. Cela continuera de faire partie de nos priorités au cours des prochaines années.

David J. Scott, Ph. D. Président et directeur général

Aperçu de nos plans

En décembre 2019, le Conseil d'administration de POLAIRE a approuvé le plan stratégique de l'organisme. Il fournit une orientation de haut niveau et un cadre décisionnel pour aider POLAIRE à harmoniser ses ressources et ses objectifs avec sa vision à long terme : *Un avenir durable éclairé par le savoir et la collaboration.*

Afin d'atteindre cette vision, POLAIRE concentrera ses efforts sur la science collaborative et interdisciplinaire qui est motivée par les besoins des collectivités nordiques et sur les principales questions qui ont une importance particulière pour les Canadiens. Dans le but de générer une valeur unique, POLAIRE synthétisera l'information de manière à créer des produits du savoir accessibles à un vaste public, en plus de fournir les connaissances scientifiques et technologiques nécessaires pour appuyer l'élaboration de politiques et la prise de décisions fondées sur des faits. POLAIRE continuera de travailler avec les groupes autochtones pour faire en sorte que le savoir autochtone soit intégré aux politiques que l'organisme élabore et aux décisions qu'elle prend. Dans le cadre de cet exercice de planification stratégique, POLAIRE a établi les cibles suivantes pour 2020-2021 :

- POLAIRE collabore avec des titulaires de droits, des organisations locales et des intervenants clés dans toute la région du Nord pour établir des relations, renforcer les partenariats et mobiliser le savoir polaire pertinent;
- Les chercheurs utilisent les laboratoires et les installations du campus de la SCREA pour effectuer des travaux de recherche et des travaux scientifiques collaboratifs conformes au cadre scientifique et technologique de POLAIRE;
- POLAIRE tire parti de partenariats pour défendre les intérêts du Canada dans l'Arctique et l'Antarctique.

Dans le cadre de son Plan stratégique, POLAIRE a planifié les activités clés suivantes pour 2020-2021 afin d'atteindre les résultats décrits dans son Cadre ministériel des résultats.

La recherche en sciences et technologie polaires du Canada est disponible publiquement et appliquée

La recherche en sciences et technologie polaires au campus de la SCREA sera disponible publiquement et communiquée au Canada et à l'étranger par l'entremise d'une vaste gamme de publications, de pratiques et de dépôts de données, d'événements, de réunions et d'autres produits du savoir.

Activités clés : À l'appui de ce résultat, en 2020-2021, POLAIRE mettra en œuvre un plan de mise en œuvre de la mobilisation des connaissances dans le but de renforcer l'application des résultats de recherche polaire et la collaboration et l'échange de connaissances au sein de la communauté de recherche polaire. POLAIRE prévoit également déployer un système de stockage et de diffusion des données et des produits du savoir découlant de ses activités de

recherche (p. ex. rapports, données, publications, cartes, produits du savoir) et participer à des initiatives visant à appuyer la gestion des données polaires accessibles et interexploitables au Canada. POLAIRE créera également des produits de mobilisation des connaissances sur les recherches canadiennes dans l'Antarctique et mettra en œuvre une stratégie de communication pour promouvoir davantage les contributions canadiennes à la recherche dans l'Antarctique.

La science arctique au Canada inclut le savoir autochtone et local

POLAIRE veillera à ce que les connaissances autochtones et locales soient intégrées à la recherche qu'il effectue et qu'il finance, et offrira des possibilités de faire progresser l'emploi et la formation des Inuits dans des postes scientifiques, politiques et administratifs, ce qui aidera POLAIRE à respecter les obligations du gouvernement du Canada en matière d'emploi des Inuits en vertu de l'article 23 de l'Accord du Nunavut.

Activités clés : À l'appui de ce résultat, en 2020-2021, POLAIRE continuera également de mettre en œuvre son Plan d'emploi des Inuits et de participer aux groupes de travail interministériels dirigés par Pilimmaksaivik, le centre d'excellence fédéral pour l'emploi des Inuits au Nunavut. Ainsi, POLAIRE continuera à appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de mesures pangouvernementales visant à réduire les obstacles et à accroître l'emploi des Inuits au Nunavut tout en recrutant et en conservant des employés inuits. Grâce à ses subventions et contributions, POLAIRE appuiera des projets de recherche qui font appel aux connaissances autochtones et locales. POLAIRE continuera de faire valoir la nécessité de faire entendre la voix des Autochtones et des habitants du Nord aux tables décisionnelles sur les sciences et la recherche dans l'Arctique, tant au pays qu'à l'étranger. POLAIRE dirige, avec Affaires mondiales Canada et le Conseil national de recherches du Canada, un groupe de travail interministériel sur les sciences de l'Arctique et le savoir autochtone.

Le Canada favorise les échanges de connaissances et les partenariats nationaux et internationaux en sciences et technologie polaires

L'exploitation et le maintien du campus de la SCREA en tant que centre de classe mondiale pour les sciences polaires permettront à POLAIRE de renforcer et d'élargir les collaborations en matière de recherche au pays et à l'étranger et, en retour, d'acquérir des connaissances et une expertise pour relever les défis régionaux et circumpolaires.

Activités clés : À l'appui de ce résultat, en 2020-2021, POLAIRE prendra appui sur ses partenariats scientifiques polaires tant au Canada qu'à l'étranger. POLAIRE continuera de s'associer à d'autres ministères fédéraux et à des organisations autochtones pour faire progresser les priorités scientifiques fédérales, notamment la mise en œuvre du Cadre stratégique du Canada pour l'Arctique et le Nord. En 2020, POLAIRE coordonnera la participation du Canada à la troisième Rencontre ministérielle sur les sciences de l'Arctique.

La prochaine génération de chercheurs polaires du Canada est formée

Les programmes de subventions et de contributions de POLAIRE et le campus de la SCREA continueront d'appuyer les étudiants des programmes techniques, scientifiques et de recherche des collèges et universités et les chercheurs en début de carrière qui font carrière dans le domaine des sciences et des technologies polaires.

Activités clés : À l'appui de ce résultat, en 2020-2021, POLAIRE continuera de soutenir et d'encourager l'intérêt pour les possibilités de sciences et de technologie polaires, par un soutien financier aux partenaires externes pour les initiatives et les activités de renforcement des capacités des chercheurs en début de carrière. POLAIRE continuera également à susciter l'intérêt des jeunes pour les sciences et la technologie polaires par l'entremise de camps scientifiques pour les enfants, de « semaines des sciences » au campus de la SCREA et d'un soutien aux stages de chercheurs en début de carrière. En outre, POLAIRE créera une bourse pour les chercheurs en début de carrière en Antarctique.

Pour en savoir plus sur les plans, les priorités et les résultats prévus de Savoir polaire Canada, consulter la section « Résultats et ressources prévus » du présent rapport.

Responsabilités essentielles : résultats et ressources prévus et principaux risques

Cette section contient des renseignements détaillés sur les ressources et les résultats prévus du Ministère pour chacune de ses responsabilités essentielles. Elle contient également des renseignements sur les principaux risques liés à l'atteinte de ces résultats.

Sciences et savoir polaires

Description

Savoir Polaire Canada est l'agence des sciences polaires du Canada. Elle mène ses activités à partir du campus de calibre mondial de la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique à Cambridge Bay, au Nunavut. Savoir Polaire Canada effectue des recherches polaires multidisciplinaires et les publie. Grâce à notre programme de subventions et de contributions, nous aidons financièrement des partenaires externes tels que le milieu universitaire, des communautés nordiques et des organisations qui effectuent des recherches et des projets connexes. Savoir polaire Canada vise à inclure dans la mesure du possible le savoir autochtone et local, et à accroître la coordination et la collaboration nationale et internationale en matière de recherche en tirant parti des ressources avec nos partenaires. Au moyen d'ateliers, de conférences, des médias sociaux et d'autres outils, Savoir polaire Canada favorise et promeut l'échange de connaissances avec les communautés de chercheurs en sciences polaires et de décideurs politiques ainsi qu'avec le grand public. Par l'intermédiaire de ses activités principales, Savoir polaire Canada vise à aider financièrement et à former la prochaine génération de professionnels de la recherche polaire, avec un accent particulier mis sur la jeunesse du Nord.

Faits saillants de la planification

Voici les faits saillants prévus pour l'exercice 2020-2021 :

- Réaliser des travaux scientifiques polaires au campus de la SCREA et dans la zone expérimentale et de référence (ZER) adjacente au moyen de partenariats forgés avec des chercheurs canadiens et étrangers sur les résultats visés qui sont indiqués dans le Cadre des sciences et de la technologie de Polaire :
 - Améliorer nos connaissances des écosystèmes terrestres, marins et d'eau douce nordiques et dynamiques dans le contexte des changements rapides;
 - Accroître notre compréhension des liens qui existent entre le mieux-être des collectivités du Nord et la santé environnementale;
 - Proposer des solutions en matière d'infrastructures, d'énergie et de technologie tenant compte des conditions sociales, culturelles et environnementales uniques du Nord.

- Appuyer les sciences et la technologie polaires au moyen de subventions et de contributions destinées aux partenaires externes qui effectuent des recherches conformes au plan stratégique et au cadre des sciences et de la technologie de POLAIRE. Par l'intermédiaire de ces programmes financés, POLAIRE s'efforcera d'inclure le savoir autochtone et local dans la mesure du possible et d'accroître la coordination et la collaboration à l'échelle nationale et internationale en matière de recherches en tirant parti des ressources des partenaires.
- Mettre en œuvre les mesures suivantes pour améliorer les méthodes de diffusion du savoir de POLAIRE :
 - lancer le nouveau plan de mise en œuvre de la mobilisation des connaissances de POLAIRE afin de renforcer l'application des résultats de la recherche polaire ainsi que la collaboration et l'échange de connaissances au sein de la communauté des chercheurs polaires;
 - poursuivre le développement d'un système de stockage et de diffusion des données découlant des projets de recherche de POLAIRE (p. ex. rapports, publications, cartes);
 - élaborer des produits de mobilisation des connaissances sur les recherches canadiennes dans l'Antarctique et mettre en œuvre une stratégie de communication pour promouvoir davantage les contributions canadiennes à la recherche dans l'Antarctique.
- Mettre en œuvre les mesures suivantes pour soutenir le renforcement des capacités et l'emploi des Inuits :
 - mettre en œuvre le Plan d'emploi des Inuits de POLAIRE;
 - continuer de participer à des groupes de travail interministériels dirigés par Pilimmaksaivik liés aux mesures pangouvernementales visant à réduire les obstacles et à accroître l'emploi des Inuits au Nunavut.
- Accroître l'utilisation du savoir autochtone dans les recherches effectuées et appuyées par POLAIRE et faire valoir la nécessité de faire entendre la voix des Autochtones et des habitants du Nord aux tables décisionnelles sur les sciences et la recherche dans l'Arctique, tant au pays qu'à l'étranger.
- Prendre les mesures suivantes pour encourager les jeunes à entreprendre une carrière liée aux sciences et aux technologies polaires :
 - accorder un soutien financier aux partenaires externes pour les projets et activités de renforcement des capacités des chercheurs en début de carrière (p. ex. ateliers, formation);
 - fournir une aide pour les camps scientifiques destinés aux enfants et aux jeunes;

- appuyer le programme des scientifiques sur le terrain pour mettre l'accent sur les recherches dirigées par les Inuits et en faire la promotion;
- dispenser le programme de l'*Arctic Remote Energy Network Academy* affilié au Conseil de l'arctique qui vise à former et à faire croître des champions de l'énergie dans les collectivités éloignées.

Analyse comparative entre les sexes plus

POLAIRE est déterminé à mettre en œuvre les questions que touche l'analyse comparative entre les sexes plus selon une formule intégrée rendue possible par la mise à jour continue des données initialement compilées en 2018-2019.

POLAIRE a réalisé une analyse complète de ces questions en 2018-2019 pour ses programmes, analyse qui met en relief les mesures de l'organisation pour corriger les cas problématiques relevés en ce qui concerne la représentation des femmes et des Autochtones au sein de son effectif et les difficultés que pose le bassin limité de main-d'œuvre pour des activités scientifiques dans le Nord.

De plus, POLAIRE emploie l'analyse comparative entre les sexes plus pour remplir ses obligations aux termes de l'article 23 de l'Accord du Nunavut. Même si POLAIRE continuera de privilégier les candidats qui s'identifient comme correspondant à la définition donnée dans l'Accord du Nunavut, l'augmentation de la représentation des Inuits demeure difficile étant donné qu'il existe des classifications propres à la science et des exigences en matière d'études supérieures (M.Sc., Ph. D.) pour bon nombre des postes de POLAIRE. Le risque de ne pas satisfaire à cette obligation est exacerbé par le fait que le campus de la SCREA est situé dans une petite collectivité nordique qui manque de main-d'œuvre locale qualifiée pour les postes axés sur les sciences et les politiques. Il se peut aussi que les attentes des intervenants à l'égard des avantages associés au campus de la SCREA ne puissent être comblées, car elles sont extrêmement élevées en ce qui concerne les possibilités d'emploi pour la population locale, le développement économique au Nunavut et le soutien aux entreprises et organismes locaux. POLAIRE cherche à atténuer ces risques à l'aide des activités ci-dessous.

POLAIRE continue d'utiliser l'analyse comparative entre les sexes plus à la fois comme un processus d'analyse et comme un outil de collaboration en vue d'obtenir des informations et des données et de faire ressortir des tendances sur la base desquelles des mesures d'atténuation seront adoptées pour l'obtention de résultats par le Ministère. Plus précisément, afin d'accroître la participation des Autochtones à ses activités, POLAIRE s'engage à :

- prodiguer de l'aide financière et en nature aux projets de recherche qui font appel au savoir d'Autochtones et d'habitants locaux;
- encourager et faciliter la collaboration entre les chercheurs du campus de la SCREA et les décideurs sur le terrain;

- utiliser des systèmes de gestion des données et des informations pour consigner le savoir autochtone et ainsi favoriser une prise de décisions intégrée et locale.

POLAIRE entend augmenter le nombre de jeunes qui poursuivent des carrières en sciences et technologies polaires en :

- contribuant à la mise en place de camps scientifiques dans les régions nordiques, par exemple des programmes en science, technologie, ingénierie et mathématiques;
- organisant des présentations de scientifiques en visite;
- donnant accès à des outils instructifs (comme des cartes des régions polaires) pour l'élaboration du programme de formation.

De plus, l'intégration des questions issues de l'analyse comparative entre les sexes plus se poursuivra dans toutes les présentations au Conseil du Trésor, les documents au Cabinet et les projets de budget ainsi que dans l'architecture et la mise en œuvre des politiques et programmes.

Principaux risques

POLAIRE a déterminé les principaux risques à l'atteinte des résultats de cette responsabilité essentielle. Voici ces risques et les mesures qui pourraient les atténuer :

- **Acceptation par la collectivité** - Les collectivités nordiques pourraient ne pas voir d'avantages directs découlant des activités entreprises, notamment en matière de création d'emplois. Ce risque sera atténué au moyen des mesures suivantes :
 - réaliser des activités locales de sensibilisation et de mobilisation communautaire;
 - obtenir la participation des collectivités à la prise des décisions sur les projets ainsi qu'à leur planification et à leurs résultats;
 - renforcer la capacité locale, notamment au moyen d'emplois d'été pour les étudiants;
 - embaucher des diplômés locaux du programme de technologie environnementale du Collège de l'Arctique du Nunavut;
 - favoriser l'intérêt des jeunes du Nord pour les sciences et la technologie polaires par le biais de camps scientifiques et d'autres activités pour les jeunes;
 - continuer à mobiliser et à consulter les principaux intervenants et partenaires.
- **Prestation pannordique** – Incapacité d'atteindre les objectifs du Programme pannordique de sciences et de technologie. Ce risque sera atténué au moyen des mesures suivantes :
 - améliorer les partenariats servant à dispenser les projets de sciences et de technologie dans l'ensemble du Nord;
 - améliorer la collaboration entre les autres ministères fédéraux dans le but d'optimiser les ressources utilisées pour d'autres initiatives en cours.

- **Respect des obligations découlant de l'article 23 de l'Accord sur le Nunavut**
 - L'intérêt, la disponibilité et l'état de préparation au sein de la population inuite, ainsi que d'autres facteurs, auront une incidence sur la capacité de POLAIRE à atteindre ses obligations aux termes de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut d'assurer une représentation d'environ 85 % des Inuits dans les groupes et niveaux d'emploi. Ce risque sera atténué au moyen des mesures suivantes :
 - mettre en œuvre le Plan d'emploi des Inuits de POLAIRE;
 - continuer d'appuyer Pilimmaksaivik dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une démarche pangouvernementale en matière d'emploi et de formation inuits;
 - créer et mettre en œuvre, en collaboration avec des écoles et des collègues, un programme de mentorat et de formation au campus de la SCREA.

- **Recrutement et maintien d'employés** - POLAIRE éprouve de la difficulté à attirer et à conserver des personnes prêtes à venir à Cambridge Bay pour occuper des postes techniques et scientifiques. Ce risque sera atténué au moyen des mesures suivantes :
 - cibler les Inuits du Nunavut et les scientifiques et le personnel en début et en fin de carrière;
 - assurer une période de transition adéquate entre le personnel temporaire et le personnel permanent;
 - mettre en œuvre le Plan d'emploi des Inuits de POLAIRE;
 - continuer d'appuyer Pilimmaksaivik dans la démarche pangouvernementale en matière d'emploi et de formation inuits;
 - financer des programmes ciblant les jeunes Inuits afin d'accroître leur intérêt pour des postes scientifiques;
 - appuyer le personnel dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de formation et de mentorat offert parallèlement à la prestation de programmes.

Le tableau suivant résume les résultats énoncés dans le Cadre ministériel des résultats de POLAIRE et les indicateurs associés à ces résultats. Les cibles pour les indicateurs présentés dans le tableau ont été établies au cours de l'exercice 2019-2020 à partir des données recueillies pendant la dernière année. POLAIRE passera en revue certaines cibles l'an prochain pour s'assurer de pouvoir faire un suivi précis des résultats.

Résultats prévus pour sciences et savoir polaires

Résultat ministériel	Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel 2016-2017	Résultat réel 2017-2018	Résultat réel 2018-2019
La recherche en sciences et	Pourcentage des publications	30 % ⁴	Mars 2025	Non disponible	Non disponible	56 %

Résultat ministériel	Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel 2016-2017	Résultat réel 2017-2018	Résultat réel 2018-2019
technologie polaires du Canada est disponible publiquement et appliquée	de recherches pilotées ou ³ subventionnées par Savoir polaire Canada qui sont disponibles en ligne au public canadien.					
	Nombre de citations provenant de recherches pilotées ou ³ subventionnées par Savoir polaire Canada	100	Mars 2025	Non disponible	Non disponible	126
La science arctique au Canada inclut le savoir autochtone et local	Pourcentage de projets de recherche arctiques pilotés ou subventionnés par Savoir polaire Canada qui intègrent le savoir autochtone ou local ⁵	90 %	Mars 2025	Non disponible	Non disponible	80 %
	Pourcentage de projets arctiques pilotés ou subventionnés par Savoir polaire Canada	90 %	Mars 2025	Non disponible	Non disponible	92 %

Résultat ministériel	Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel 2016-2017	Résultat réel 2017-2018	Résultat réel 2018-2019
	faisant appel à des gens du Nord ⁶					
Le Canada favorise l'échange de connaissances et les partenariats nationaux et internationaux en sciences et technologie polaires	Nombre d'activités ou d'initiatives d'échange de connaissances pilotées ou subventionnées par Savoir polaire Canada ⁷	100	Mars 2025	Non disponible	Non disponible	657
	Pourcentage d'investissements suscités par les projets subventionnés par Savoir Polaire Canada	100 %	Mars 2025	Non disponible	Non disponible	126 %
	Pourcentage des projets pilotés par Savoir polaire Canada qui intègrent des partenaires externes	75 %	Mars 2025	Non disponible	Non disponible	63 %
La prochaine génération de chercheurs polaires du Canada est	Pourcentage des projets pilotés ou subventionnés par Savoir polaire Canada	80 %	Mars 2025	Non disponible	Non disponible	Non disponible ⁹

Résultat ministériel	Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel 2016-2017	Résultat réel 2017-2018	Résultat réel 2018-2019
formée	auxquels participent des jeunes ou des chercheurs en début de carrière ⁸					

Remarques :

1. À l'exception du premier indicateur, aucune cible n'avait été fixée dans le Plan ministériel 2018-2019; toutefois, elles ont été élaborées depuis et sont incluses ici.
2. Comme le Cadre ministériel des résultats de POLAIRE n'a été approuvé qu'en avril 2018, les résultats réels n'ont pas fait l'objet d'un suivi avant cette date et, par conséquent, aucune information n'est disponible en ce qui concerne les « résultats réels » pour la période 2017-2018.
3. À l'origine, cet indicateur se lisait « ... pilotées *et* subventionnées... ». Il a été remplacé par « ... pilotées *ou* subventionnées... » dans le but de clarifier l'indicateur et les résultats sur lesquels POLAIRE fait rapport. Cette modification ne change pas les données communiquées, mais rend simplement plus clairs les résultats que POLAIRE communique.
4. Remarque : 30 % est une estimation prudente fondée sur une fourchette d'environ 30 % à 50 %, selon la définition des publications scientifiques librement accessibles utilisée. Cela comprend le fait qu'une revue soit elle-même en libre accès (généralement plus proche de 30 %) ou que l'article en question soit ouvertement disponible en ligne de quelque façon que ce soit (généralement plus proche de 50 %).
5. Les connaissances autochtones ou locales peuvent être considérées comme des connaissances pratiques accumulées par les communautés au fil des générations ou comme des connaissances spécifiques à un endroit particulier. Cela peut inclure, sans s'y limiter, les projets dans lesquels l'expertise locale est utilisée comme une source de données historiques ou de référence, et/ou sert à formuler des questions de recherche ou des hypothèses, et/ou sert à éclairer l'analyse des résultats de la recherche. Plus précisément, le projet est élaboré et réalisé en collaboration avec une organisation ou une collectivité autochtone; une organisation ou une communauté autochtone dirige le projet; ce dernier répond à un besoin cerné par une organisation ou une collectivité autochtone et cette organisation ou collectivité participe à la recherche; l'information provenant de sources autochtones est essentielle à la réalisation du projet (le projet est axé sur les perspectives ou l'expertise autochtones); le projet intègre l'information provenant de sources scientifiques/universitaires et de sources de connaissances autochtones; et/ou le projet recueille de l'information originale ou utilise de l'information existante provenant de sources autochtones (personnes, fonds de renseignements, autre matériel).
6. Les habitants du Nord comprennent les personnes de tout âge qui vivent au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut, au Nunavik ou au Nunatsiavut. Les projets comprennent à la fois des recherches scientifiques et des projets non scientifiques. Une participation significative peut comprendre des activités telles que des études scientifiques, des ateliers, des camps ou d'autres activités liées à la formation qui auraient une incidence importante ou un effet important sur les jeunes concernés.
7. Les initiatives d'échange de connaissances comprennent, sans s'y limiter, des projets ou des activités tels que des ateliers ou des groupes de travail, des conférences et des réunions communautaires d'échange d'information.
8. Cet indicateur a été modifié. Il combine les deux indicateurs qui se trouvaient précédemment sous ce Résultat. Les jeunes comprennent les personnes âgées de 30 ans ou moins. Chercheurs en début de carrière, qui comprennent les techniciens et le personnel de soutien, désigne les personnes qui poursuivent actuellement des études dans un domaine lié à la recherche polaire dans un collège territorial, ou un programme de premier cycle, de deuxième ou de troisième cycle, ou qui ont récemment terminé leurs études (c.-à-d. dans les deux ans).

9. Aucun résultat n'est disponible pour ce nouvel indicateur.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de POLAIRE sont accessibles dans l'[InfoBase du GCⁱ](#)

Ressources financières budgétaires prévues pour les sciences et le savoir polaires

Dépenses budgétaires 2020-2021 (comme indiqué dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023
16 784 156	16 784 156	16 784 156	16 784 156

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de POLAIRE sont accessibles dans l'[InfoBase du GCⁱⁱ](#).

Ressources humaines prévues pour les sciences et le savoir polaires

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022-2023
48	48	48

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes de POLAIRE sont accessibles dans l'[InfoBase du GCⁱⁱⁱ](#).

Services internes : résultats prévus

Description

Les Services internes comprennent ces groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme étant des services à l'appui de programmes ou nécessaires pour permettre à une organisation de s'acquitter de ses obligations. Les Services internes désignent les activités et les ressources des 10 services distincts qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, peu importe le modèle de prestation des Services internes d'un ministère. Ces services sont les suivants :

- ▶ services de gestion et de surveillance;
- ▶ services des communications;
- ▶ services juridiques;
- ▶ services de gestion des ressources humaines;
- ▶ services de gestion des finances;
- ▶ services de gestion de l'information;
- ▶ services de technologie de l'information;
- ▶ services de gestion des biens immobiliers;
- ▶ services de gestion du matériel;
- ▶ services de gestion des acquisitions.

Faits saillants de la planification

Voici les faits saillants des principaux services internes prévus à POLAIRE durant l'exercice 2020-2021 :

- Établissement d'un nouveau contrat pour la fourniture de services de gestion et d'entretien des installations du campus de la SCREA;
- Mise en place continue des processus et des procédures ministériels normalisés en matière de ressources humaines, d'administration financière, de planification et de rapports.

Ressources financières budgétaires prévues pour les Services internes

Dépenses budgétaires 2020-2021 (comme indiqué dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023
14 393 461	14 393 461	14 700 855	14 826 586

Ressources humaines prévues pour les Services internes

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022-2023
57	57	57

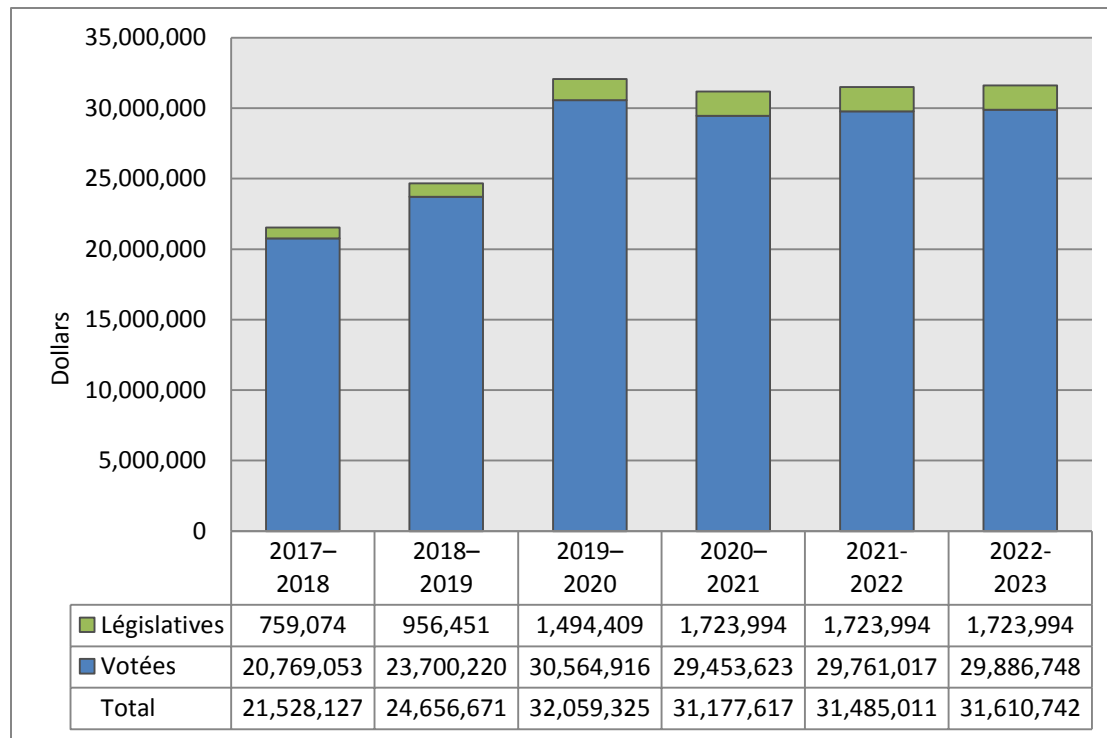
Dépenses et ressources humaines

Cette section donne un aperçu des dépenses et des ressources humaines du ministère prévues pour les trois prochains exercices et compare les dépenses prévues pour l'exercice à venir avec les dépenses réelles pour les exercices précédents.

Dépenses prévues

Dépenses ministérielles de 2017-2018 à 2022-2023

Le graphique ci-dessous présente les dépenses prévues (votées et législatives) au fil du temps.



Ce graphique illustre la tendance en matière de dépenses de POLAIRE sur une période de six ans commençant en 2017-2018 et se terminant en 2022-2023. Le graphique est basé sur deux années de dépenses réelles, une année de dépenses projetées et trois années de dépenses prévues.

Au cours de l'exercice 2017-2018, les dépenses réelles ont totalisé 0,8 million de dollars en dépenses législatives et 20,8 millions de dollars en dépenses votées. En 2018-2019, les dépenses réelles se sont chiffrées à 1,0 million de dollars en dépenses législatives et à 23,7 millions de dollars en dépenses votées.

Pour l'exercice 2019-2020, les dépenses projetées se situent à 1,5 million de dollars en dépenses législatives et à 30,6 millions de dollars en dépenses votées.

En 2020-2021, on prévoit des dépenses de 1,7 million de dollars en dépenses législatives et de 29,5 millions de dollars en dépenses votées. En 2021-2022, on prévoit des dépenses de

1,7 million de dollars en dépenses législatives et de 29,8 millions de dollars en dépenses votées. En 2022-23, on prévoit des dépenses de 1,7 million de dollars en dépenses législatives et de 29,9 millions de dollars en dépenses votées.

Sommaire de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les Services internes (en dollars)

Le tableau qui suit présente les dépenses réelles, projetées et prévues pour la responsabilité essentielle « sciences et savoir polaires » ainsi que pour les services internes de POLAIRE pour les années pertinentes à l'année de planification en cours.

Responsabilités essentielles et Services internes	Dépenses 2017-2018	Dépenses 2018-2019	Prévisions des dépenses 2019-2020	Dépenses budgétaires 2020-2021 (comme indiqué dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023
Sciences et savoir polaires	16 524 322	15 642 340	14 612 989	16 784 156	16 784 156	16 784 156	16 784 156
Sous-total	16 524 322	15 642 340	14 612 989	16 784 156	16 784 156	16 784 156	16 784 156
Services internes	5 003 805	9 014 331	17 446 336	14 393 461	14 393 461	14 700 855	14 826 586
Total	21 528 127	24 656 671	32 059 325	31 177 617	31 177 617	31 485 011	31 610 742

Les dépenses de POLAIRE ont augmenté de 3,1 millions de dollars de 2017-2018 à 2018-2019, principalement après l'obtention par l'organisme des fonds supplémentaires qui avaient été approuvés dans la demande initiale au Conseil du Trésor pour l'achat de nouvel équipement et le maintien des opérations en cours au campus de la SCREA à Cambridge Bay. L'organisme a aussi augmenté sa capacité interne à entreprendre plusieurs initiatives à l'appui de l'atteinte de ses objectifs.

L'augmentation des dépenses prévues en 2019-2020 (7,4 millions de dollars) est liée au transfert des responsabilités opérationnelles pour le campus de la SCREA de RCAANC à POLAIRE, ce qui a eu une incidence sur le programme Sciences et technologie pour le Nord et le programme d'application des connaissances polaires ainsi que sur les services internes. Ces responsabilités comprennent l'attribution du premier contrat par POLAIRE pour la réparation et l'entretien du campus. Le moment du transfert final des actifs avec les pleines responsabilités pour la gouvernance et l'entretien de toutes les installations n'a pas encore été déterminé.

Ressources humaines prévues

Le tableau ci-dessous présente les équivalents temps plein réels, les prévisions d'équivalents temps plein et les équivalents temps plein prévus pour chaque responsabilité essentielle de POLAIRE et pour les Services internes pour les exercices pertinents à l'année de planification en cours.

Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les Services internes

Responsabilités essentielles et Services internes	Équivalents temps plein réels 2017-2018	Équivalents temps plein réels 2018-2019	Prévisions d'équivalents temps plein 2019-2020	Équivalents temps plein prévus 2020-2021	Équivalents temps plein prévus 2021-2022	Équivalents temps plein prévus 2022-2023
Sciences et savoir polaires	31	33	38	48	48	48
Sous-total	31	33	38	48	48	48
Services internes	24	34	46	57	57	57
Total	55	67	84	105	105	105

Budget des dépenses par crédit voté

Des renseignements sur les crédits de POLAIRE sont accessibles dans le [Budget principal des dépenses 2020-2021](#)^{iv}.

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensés prospectifs donne un aperçu des opérations de POLAIRE de 2019-2020 à 2020-2021.

Les montants des prévisions des résultats et des résultats prévus dans le présent état des résultats ont été préparés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les montants des prévisions des dépenses et des dépenses prévues présentées dans d'autres sections du plan ministériel ont été établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses. Les montants peuvent donc différer.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouvent sur le [site Web de POLAIRE](#).

État des résultats condensé prospectif
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 (en dollars)

Renseignements financiers	Prévisions des résultats 2019-2020	Résultats prévus 2020-2021	Écart (résultats prévus pour 2020-2021 moins prévisions des résultats de 2019-2020)
Total des dépenses	33 123 611	32 636 543	(487 068)
Total des revenus	0	0	0
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	33 123 611	32 636 543	(487 068)

Le total des dépenses des résultats prévus de 2019-2020 ne comprend pas l'amortissement du campus de la SCREA puisque la date réelle de son transfert de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada à POLAIRE n'a pas encore été fixée. De plus, la valeur du transfert du campus de la SCREA n'a pas encore été déterminée.

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : L'honorable Dan Vandal, C. P., député

Président : M. Richard Boudreault

Administrateur général : David J. Scott, Ph. D., président et directeur général

Portefeuille ministériel : Ministre des Affaires du Nord

Instruments habilitants : *Loi sur la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique*

Année d'incorporation ou de création : 2015

Autres : L'administration de POLAIRE est assurée par un conseil d'administration composé de neuf membres, dont un président et un vice-président. Le conseil d'administration approuve le plan de sciences et technologie de l'organisme ainsi que le budget et les plans de travail annuels. Il relève du ministre des Affaires du Nord. Tous les membres du conseil d'administration sont nommés par décret pour des mandats ne dépassant pas cinq ans, et ils peuvent être admissibles à une nomination pour un deuxième mandat. Les membres du conseil d'administration exercent leurs fonctions à temps partiel.

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités

La section « Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités » est accessible sur le [site Web de POLAIRE](#).

Pour de plus amples informations sur les engagements de la lettre de mandat organisationnelle du ministère, voir la « [lettre de mandat du ministre](#) ».

Contexte opérationnel

Des renseignements sur le contexte opérationnel sont accessibles sur le [site Web de POLAIRE](#).

Cadre de présentation de rapports

Le Cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes officiels de POLAIRE pour 2020-2021 sont illustrés ci-dessous :

Responsabilité essentielle : Sciences et savoir polaires

Résultat ministériel	Indicateur
La prochaine génération de chercheurs polaires du Canada est formée	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage des projets pilotés ou subventionnés par Savoir polaire Canada auxquels participent des jeunes ou des chercheurs en début de carrière.
Le Canada favorise les échanges de connaissances et les partenariats nationaux et internationaux en science et technologie polaires	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage des projets pilotés par Savoir polaire Canada qui intègrent des partenaires externes. Pourcentage d'investissements suscités par les projets subventionnés par Savoir Polaire Canada. Nombre d'activités ou d'initiatives d'échange de connaissances pilotées ou subventionnées par Savoir polaire Canada Polaire Canada
La science arctique au Canada inclut le savoir autochtone et local	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage de projets de recherche arctiques pilotés ou subventionnés par Savoir polaire Canada qui intègrent le savoir autochtone ou local. Pourcentage de projets arctiques pilotés ou subventionnés par Savoir polaire Canada faisant appel à des gens du Nord.
La recherche en sciences et technologie polaires du Canada est disponible publiquement et appliquée	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage des publications de recherches pilotées et subventionnées par Savoir polaire Canada qui sont disponibles en ligne au public canadien. Nombre de citations provenant de recherches pilotées et subventionnées par Savoir polaire Canada.

Répertoire des programmes

- Sciences et technologie
- Gestion du savoir et de la mobilisation
- Services internes

Changements apportés au cadre de présentation de rapports approuvé depuis 2019-2020

POLAIRE a légèrement modifié ses indicateurs depuis 2019-2020. Ces modifications ont été effectuées de manière à préciser les résultats mis de l'avant par POLAIRE et sont expliquées de manière plus détaillée dans le tableau des résultats prévus aux pages 16-18 du présent document.

Renseignements connexes sur le répertoire des programmes

Des renseignements sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au répertoire des programmes de POLAIRE sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)^v.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le [site Web de POLAIRE](#).

- ▶ [Renseignements sur les programmes de paiements de transfert](#)
- ▶ [Analyse comparative entre les sexes plus](#)
- ▶ [Stratégie ministérielle de développement durable](#)

Dépenses fiscales fédérales

Le plan ministériel de POLAIRE ne comprend pas de renseignements sur les dépenses fiscales qui sont liées à ses résultats prévus pour 2020-2021.

Les mesures fiscales relèvent du ministre des Finances. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût des dépenses fiscales fédérales dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#)^{vi}. Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédérales connexes, ainsi que sur les évaluations fiscales, les rapports de recherche et les analyses comparatives entre les sexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent uniquement du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Administration centrale de Cambridge Bay :

Savoir Polaire Canada – campus de la Station canadienne de recherche dans
l'Extrême-Arctique
1, Uvajuq Road
C. P. 2150
Cambridge Bay (Nunavut) X0B 0C0
Tél.: 867-983-7425

Bureau d'Ottawa :

Savoir Polaire Canada
170, avenue Laurier Ouest, bureau 200
Ottawa (Ontario) K1P 5V5
Tél.: 613-943-8605

David J. Scott, Ph. D., président et directeur général

Tél. : 613-943-8605

Courriel : info@POLAIRE.gc.ca

Site Web : <https://www.canada.ca/fr/savoir-polaire.html>

Annexe : définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (gender-based analysis plus [GBA+])

Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des initiatives sur les femmes, les hommes et les personnes de divers genres en tenant compte de multiples facteurs, qui incluent la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ainsi que les déficiences physiques et intellectuelles.

cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui comprend les responsabilités essentielles du ministère, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures normales de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

expérimentation (experimentation)

Conduite d'activités visant d'abord à explorer, puis à mettre à l'essai et à comparer les effets et les répercussions de politiques et d'interventions, afin d'étayer la prise de décision sur des éléments probants et d'améliorer les résultats pour les Canadiens en examinant ce qui fonctionne et ne fonctionne pas. L'expérimentation est liée à l'innovation (l'essai de nouvelles choses), mais est distincte de celle-ci, car elle suppose une comparaison rigoureuse des résultats. Par exemple, l'utilisation d'un nouveau site Web pour communiquer avec les Canadiens peut être une innovation; tester systématiquement le nouveau site Web par rapport aux outils de sensibilisation existants ou à un ancien site Web pour voir lequel favorise un engagement accru est une expérimentation.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Plan ministériel)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère sur une période de 3 ans. Les plans ministériels sont présentés au Parlement chaque printemps.

priorité ministérielle (departmental priority)

Plan ou projet sur lequel un ministère a choisi de se concentrer et de faire rapport au cours de la période de planification. Les priorités ministérielles représentent ce qui est le plus important ou ce qui doit être fait en premier pour appuyer l'atteinte des résultats ministériels souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2020-2021, les priorités pangouvernementales renvoient aux thèmes de haut niveau qui décrivent le programme du gouvernement énoncé dans le discours du Trône de 2015 : Croissance de la classe moyenne; Un gouvernement ouvert et transparent; Un environnement sain et une économie forte; La diversité fait la force du Canada; Sécurité et possibilités.

production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présentation d'information sur les réalisations réelles d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

répertoire des programmes (program inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère et description de la manière dont les ressources sont organisées pour contribuer aux responsabilités essentielles et aux résultats du ministère.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (departmental result)

Conséquence ou résultat que vise un ministère. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats du niveau des programmes.

résultat stratégique (strategic outcome)

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

Notes en fin d'ouvrage

- i. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- i. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- i. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- i. Budget principal des dépenses 2018-2019, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/plan-depenses-budget-principal.html>
- i. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- i. Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, <https://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp>